

Halte à la répression, halte à la criminalisation des militantEs !

Grâce à l'engagement sans retenue de ses animateurEs, à un système d'alerte très efficace, aux actions ou manifestations organisées quasi quotidiennement... le Réseau Education Sans Frontières obtient des victoires significatives. Ce n'est évidemment pas du goût de Sarkozy et depuis deux mois, les autorités s'acharnent sur les Sans PapierEs pour parvenir coûte que coûte aux 25 000 expulsions qu'il a promises. S'y ajoute maintenant la répression contre les militantEs de RESF.

Le 11 novembre, l'intervention de très nombreux/ses militantEs à l'aéroport de Marignane (Bouches-du-Rhône) a empêché l'expulsion programmée d'un père d'élève scolarisé. Sur place, 8 manifestantEs ont été interpellés puis relâchés. Humiliés par leur échec, les autorités ont riposté. **Deux des animateurEs de RESF (Myriam Khelfi et Florimond Guimard) ont été convoqués par la police le 19 décembre et immédiatement misEs en garde-à-vue pendant une journée.** De nombreux/ses manifestantEs sont restés devant l'hôtel de police aux cris de "*libérez nos camarades*". En même temps, une action sur le port et l'intervention des marins de la CGT empêchaient l'embarquement de deux Sans Papiers qui devaient être expulsés. **Suite à une plainte policière, Florimond est convoqué au Tribunal de Grande Instance le 20 avril.**

Un autre animateur de RESF 13, Erwan Redon, subit une répression particulièrement grave. Professeur des Ecoles, militant syndical et pédagogique, Erwan est en conflit avec sa directrice et avec l'inspection (il a refusé d'être inspecté). Son dossier administratif comprend toute une série d'accusations y compris celle d'avoir photocopié des tracts RESF dans son école. L'inspection s'est opposée à un projet de classe de neige élaboré dans une école où la quasi-totalité des enfants n'ont jamais vu la montagne. Pour protester, des parents d'élèves ont occupé symboliquement l'école le 19 décembre. La directrice a appelé l'Inspection d'Académie qui est venue et a appelé la BAC (Brigade anti-criminalité). **Les parents ont été interpellés dans l'école. L'un d'entre eux a passé la nuit en garde-à-vue. Il sera poursuivi pour "violence". L'inspecteur a immédiatement suspendu Erwan pour une durée indéterminée. Il a été sommé de quitter l'école et est menacé de révocation.**

Ça suffit !

Émancipation Tendance Intersyndicale appelle toutes les forces associatives, syndicales ou politiques à agir dans la plus grande unité pour exiger :

- l'abandon de toute poursuite judiciaire contre Florimond Guimard ou tout autre militantE engagéE dans la défense des Sans PapierEs ;
- la levée de toute sanction contre Erwan Redon et sa réintégration immédiate dans sa classe ;
- la levée de toute poursuite contre les parents d'élèves de l'Ecole de la Paix à Marseille ;
- l'arrêt de toutes les expulsions et la régularisation de touTEs les Sans PapierEs.

Le combat continue !

EMANCIPATION Tendance Intersyndicale

21 décembre 2006

Contacts

Responsable nationale d'EMANCIPATION Tendance Intersyndicale : Catherine DUMONT, 14 place de la Basse Vieille Tour, 76000 Rouen, 02 35 07 32 19, 06 08 57 58 50, emancipation.cd@wanadoo.fr

Equipe responsable d'EMANCIPATION Tendance Intersyndicale : er.emancipation@free.fr